

*A l'attention des membres du
Conseil de la Communauté de
communes Buëch-Dévoluy*

À Veynes, le 14/04/2026.

Nos références : SE/OM/LB/SC – D 180 / 2026
Objet : Avis de conseil communautaire

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Mardi 21 avril 2026 à 17h30
Salle Maison de Pays – La Roche des Arnauds
05400 VEYNES

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire vers le président et vers le bureau communautaire ;

INSTITUTION

- Détermination du montant des indemnités de fonction des sept vice-présidents et du membre du bureau ;
- Désignation des représentants au SICTIAM ;
- Désignation des représentants au CCPTE de Territoire d'Energie des Hautes Alpes ;
- Désignation des représentants au sein de divers organismes extérieurs et syndicats ;
- Délégations d'attribution du conseil communautaire au président et au bureau

ADMINISTRATION GENERALE

- Délibération relative à la convention d'occupation temporaire de la parcelle AR 184 – commune de Veynes ;

Maison du Territoire Buëch-Dévoluy
Mèretière 7, rue de la Tuilerie 05400 Veynes Tél : 04 92 58 02 42 accueil@ccbd.fr www.ccbuechdevoluy.fr

RESSOURCES HUMAINES

- Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité (art. L332-23 du CGFP) ;
- Délibération relative au mandat donné au CDG 05 en vue d'organiser la mise en concurrence des contrats au titre de la Protection Sociale Complémentaire des agents ;

DEV ECO

- Délibération relative à l'avenant n°2 à la convention MOU concernant la construction de trois bâtiments et d'une plateforme ;

Questions diverses

Le Président



Serge EYSSERIC